

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 928 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETA

n° 928

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mai 1967

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro

1 juillet 1967

### TEXTE INTÉGRAL

L'agent journalier de 2e catégorisation Hindissa Ahmed précédemment en service à l'Hôpital Peltier en qualité de Mille de salle, est licenciée de son emploi à compter du 1er juin 1967 pour abandon de poste et mauvaise manière habituelle de servir. L'intéressée, qui comptait à cette date cinq ans un mois de service, ne pourra prétendre au bénéfice de l'indemnité de licenciement en application des dispositions de l'article 13 de la convention collective précitée. Il sera allouée à Mme Hindissa Ahmed une indemnité égale à 34 jours calendaires de salaire au titre de convalescence non pris.